

Réf: Dossier N° 081784

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGRI-PLUS SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CARREFOUR DES OSCAR,
Lot 517, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRI-PLUS SARL »

Objet : - COLLECTE ET COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLE, CHARBON ET DERIVE

- IMPORT ET EXPORT

- CONDITIONNEMENT, MISE EN BOUTEILLE, PACKAGING

-COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CARREFOUR DES OSCAR,
Lot 517, Ilot 54

Dirigeant(s) : M BEN KHEDHER ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00846 du 24/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07512/GTCA/RC/2022 du 24/02/2022

